

Se préparer à l'école maternelle 2025-2026

L'école maternelle est la première étape d'un voyage qui verra votre enfant apprendre, grandir, s'épanouir et réussir. Nous nous réjouissons de partager ce voyage avec vous et votre enfant. En tant que parent ou tuteur, vous êtes l'enseignant le plus important de votre enfant. Ensemble, vous et l'enseignant de votre enfant pouvez créer un environnement propice à l'épanouissement de votre enfant, qui lui donnera le goût d'apprendre tout au long de sa vie. En maternelle, votre enfant participera à un large éventail d'activités planifiées, enseignées et soutenues par des adultes bienveillants.

Pour se préparer pour l'école:

- Être enthousiaste à l'égard de l'école.
- Parlez de la nouvelle routine.
- Assistez aux réunions de l'école maternelle et faites connaissance avec l'enseignant de votre enfant.
- Établissez un nouvel horaire de coucher et de lever et prévoyez un déjeuner nutritif.
- Accompagnez votre enfant à pied à l'école ou à l'arrêt de bus plusieurs fois avant le début des cours.
- Préparez tout la veille.
- Demandez à votre enfant de vous aider à préparer son sac d'école et sa boîte à lunch, ainsi que ses vêtements pour le lendemain.

Entrée progressive

Au mois d'août, vous recevrez une lettre indiquant le calendrier d'entrée progressive de votre enfant. Vous et votre enfant serez invités à une réunion avec l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée, le mercredi 27 août 2025. Ce sera l'occasion pour votre enfant de voir sa classe et d'apporter ses fournitures scolaires. Aucune autre activité n'est prévue ce jour-là et il n'y a pas de service de garde. Vous recevrez des documents à remplir et à renvoyer.

28 et 29 août 2025: Votre enfant fréquentera l'école pendant les heures normales de cours. Votre enfant sera accueilli dans la cour de l'école par son enseignant et les éducateurs du service de garde. À la fin de la journée scolaire, votre enfant sera accompagné au bus ou au service de garde.

ou récupéré par ses parents. Veuillez-vous assurer que vous avez mis les informations relatives à la fin de la journée dans [HOP HOP](#).

Pendant ces jours, votre enfant alternera entre la classe et le service de garde. Le service de garde (pendant les heures de classe) est gratuit ces jours-là. Nous avons constaté que des groupes plus petits lors de ces premiers jours importants sont bénéfiques pour nos élèves de maternelle. Les petits groupes permettent aux enseignants d'expliquer les routines et à votre enfant de se familiariser avec l'environnement de la classe.

Arrivées et départs

Déposer les élèves le matin

Les cours commencent à 8h20 pour tous, de la maternelle à la 6e année, et se terminent à 15h25.

L'heure du dîner est de 70 minutes et les élèves de maternelle ont également des périodes supervisées par des éducateurs ou des superviseurs du service de garde.

La surveillance dans la cour de récréation commence à 8h.

1) Avant 8h - Les parents doivent déposer leurs enfants au service de garde. Les parents sont priés d'accompagner leur enfant au service de garde pour l'inscrire. Si vous déposez votre enfant avant le début de la surveillance dans la cour de récréation, il ou elle sera envoyée(e) au service de garde et vous serez facturé(e) en conséquence.

2) De 8h à 8h20 - Les parents sont priés de déposer leurs enfants sur le parking parental situé devant l'entrée principale. Les élèves marcheront ensuite le long du trottoir jusqu'à la cour de récréation. Pendant la première semaine d'école, nous permettons aux parents d'accompagner leur enfant dans la cour et de se retirer progressivement. Après cette période, les parents sont priés de déposer leur enfant à l'endroit prévu à cet effet et de le laisser rejoindre sa section.

3) Après 8h20 - Si votre enfant est en retard, veuillez-vous présenter avec lui au secrétariat où il recevra un laissez-passer pour entrer dans sa classe.

Élèves quittant l'école en cours de journée.

Si vous devez venir chercher votre enfant avant 15h25, veuillez-nous en informer avant 12h30 en utilisant [HOP HOP](#). (plus d'informations seront envoyées en août)

Récupération des élèves à la fin de la journée

Les parents sont priés de stationner sur les 6 places devant l'école ou dans la rue. Veuillez attendre à l'entrée principale. Un surveillant appellera ensuite vos enfants.

1) Prévenez l'école via [HOP HOP](#) que votre enfant doit être récupéré. Tous les changements de jour doivent être effectués avant 12h30. Le personnel de l'école sera automatiquement informé de tout changement de départ pour la journée et le communiquera à votre enfant.

2) Les élèves récupérés seront surveillés dans la zone de la cafétéria jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

3) À partir de 15h25 : Afin d'assurer la sécurité de l'élève, le surveillant appelle l'élève pour qu'il rejoigne le parent à l'aire de prise en charge et confirme son départ.

5) Si les parents prévoient de venir chercher leur enfant, mais n'arrivent pas avant 15h40, les élèves seront envoyés au service de garde, et les parents seront facturés en conséquence.

6) Si une personne autre que le parent de l'élève vient le chercher, veuillez indiquer le nom complet de cette personne dans [HOP HOP](#).

Veuillez noter que [HOP HOP](#) a été mis en place non seulement pour des raisons de sécurité, mais aussi pour permettre à notre personnel de consacrer plus de temps à répondre aux besoins des étudiants. Les changements après 12h30 ne sont pas acceptés.

Calendrier scolaire

Affichez-le sur la porte de votre réfrigérateur pour pouvoir le consulter facilement. Les jours fériés (rose), l'école est fermée et il n'y a pas d'école ni de service de garde. Il y a trois pédagogiques qui sont prévues appelées "journées de tempête". S'il y a des tempêtes ces journées sont remplacées par des journées d'école. Il n'y a pas d'école ni de service de garde pendant les vacances de mars (violet).

Des lettres d'information sont envoyées par courrier électronique pour signaler toute activité ou modification du calendrier scolaire. Il est donc très important que vous preniez quelques instants pour lire ces documents.

Supervision: service de garde et heure de dîner

L'école élémentaire New Liverpool offre des services de garde le matin de 7h à 8h20 ainsi qu'après l'école de 15h25 à 17h30. Une équipe d'éducateurs et de surveillants d'élèves est responsable de nos élèves pendant les heures de dîner.

Les frais sont basés sur l'utilisation du service de garde dont votre enfant a besoin. Veuillez consulter la politique du service de garde ci-dessous.

Régulière	Calendrier <u>prédéterminé</u>	
	Minimum de deux (2) périodes par jour ou toutes les périodes par jour	
	1 jour/semaine - 2 périodes plus	1 jour alloué
	2 jours/semaine - 2 périodes plus	2 jours alloués
Sporadique	3-5 jours / semaine 2 périodes plus	3 -5 jours alloués
	- Un élève qui assiste à une période/jour au maximum. - Utilisateur à l'heure du dîner 11h35-12h45 (70 mins)	

Fermetures d'écoles

La décision de fermer l'école est toujours prise par la Commission scolaire centrale du Québec.

Si la décision de fermer l'école intervient avant le début des cours le matin, il n'y aura pas de transport par autobus. Le service de garde est également fermé pour la journée. Il revient aux parents de prendre d'autres dispositions pour faire face à cette situation. Les fermetures d'écoles sont affichées sur le site Web de la Commission scolaire centrale du Québec à l'adresse www.cqsb.qc.ca - fermeture d'établissements.

Si la décision de fermer l'école est prise pendant la journée, les élèves sont renvoyés chez eux en autobus ou récupérés par leurs parents. Les parents doivent remplir le formulaire d'urgence qui indique où l'enfant doit se rendre en cas de fermeture d'urgence.

Dîner et collations

Les parents sont priés de fournir des collations et des dîners nutritifs à leurs enfants. Les élèves doivent apporter un repas froid (sandwich, salade, etc.) ou un repas dans un thermos. Il n'y a pas de micro-ondes à l'école primaire de New Liverpool.

Les élèves doivent également avoir deux collations saines (le matin et l'après-midi). Les fruits, les légumes, le fromage, les crackers, le jus V-8, les jus de fruits purs à 100 %, le yogourt, etc. sont considérés comme des collations saines.

Allergies (alimentaires et autres allergies graves)

Les élèves dont les allergies nécessitent la mise à disposition d'un EpiPen sont identifiés par l'infirmière affectée à l'école et une fiche descriptive des allergies, des mesures correctives à prendre et une photo de l'enfant sont conservées dans un classeur clairement identifié dans un endroit central près du bureau.

- Les EpiPens sont conservés dans le bureau.

Les enseignants, les surveillants d'élèves et les éducateurs du service de garde sont informés des enfants de leur groupe qui souffrent d'allergies alimentaires ou d'autres allergies graves.

- Tous les élèves sont sensibilisés à la gravité de certaines allergies alimentaires.

Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des noix, des arachides ou des produits contenant des noix ou des arachides, et ne sont pas autorisés à partager la nourriture.

Médicaments

Le personnel de l'école n'est pas autorisé à administrer des médicaments en vente libre. Si un enfant prend des médicaments sur ordonnance et que ceux-ci doivent être administrés pendant les heures de classe, les parents doivent remplir un formulaire d'autorisation et tous les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec l'étiquette de la pharmacie. Les médicaments doivent être conservés au bureau de la secrétaire.

Absences

Les étudiants sont tenus d'assister régulièrement aux cours et d'arriver à l'heure.

Les parents sont priés d'informer l'école via avant 8h45 de l'absence de leur enfant, dans [Mosaik](#).

Les parents qui n'ont pas signalé l'absence de leur enfant seront contactés.

Lorsqu'un élève est absent ou en retard de manière répétée sans excuse valable, le directeur contactera les parents pour leur rappeler que leur enfant doit être présent à l'école de manière régulière.

Maladies et accidents

1) Les élèves malades doivent rester à la maison. Ils ne peuvent pas travailler correctement et risquent de transmettre leur maladie à d'autres. Les parents seront avertis qu'ils doivent venir chercher leur enfant s'il tombe malade pendant la journée scolaire. Si un élève a de la fièvre ou vomit, les parents doivent venir le chercher dès que possible.

2) Si l'élève est en état d'être présent à l'école, il devra sortir pendant les récréations et les heures de midi.

3) En cas de maladie contagieuse, l'infirmière est avertie et les procédures de santé publique sont suivies.

4) Lorsqu'un élève se blesse et que la blessure est jugée mineure, les premiers soins sont administrés par un membre du personnel formé à cet effet.

5) Lorsqu'un élève est gravement blessé, les parents sont avertis et les rapports d'accident sont remplis et envoyés aux parents.

6) Si des soins médicaux immédiats sont nécessaires et que les parents ne peuvent être joints, l'école peut demander une ambulance (ou un taxi le cas échéant) et les parents en assumeront les frais. Un adulte accompagnera l'élève blessé à l'hôpital.

Transport et autobus

Les informations concernant l'autobus de votre enfant sont disponibles sur le site [Mosaik](#) à la fin du mois d'août. Un courriel vous sera envoyé en août avec ces informations.

Les élèves recevront une carte d'autobus plastifiée qu'ils attacheront à leur sac d'école pour une vérification facile.

Les élèves ne sont pas autorisés à prendre un autre autobus (par exemple pour se rendre chez un ami).

Fournitures scolaires et sorties scolaires

La liste des fournitures est constituée d'articles à acheter par les parents. Certaines fournitures sont achetées par l'école (matériel de revente). À l'automne, les factures pour le matériel de revente et les activités scolaires seront disponibles sur [Mosaik](#) et le paiement en ligne est encouragé.

Vêtements et chaussures

Étiquetez tous les vêtements et effets personnels de votre enfant. Les jeunes élèves ne reconnaissent pas toujours facilement leurs propres vêtements (surtout s'ils sont neufs). Les articles identifiés sont rendus à leurs propriétaires, mais les articles non étiquetés sont donnés à des organismes de charité tous les trois mois environ. Apprenez à votre enfant à être responsable de ses propres affaires.

Des vêtements de rechange doivent être fournis dans un sac Ziploc et étiquetés au nom de votre enfant (inclure un changement complet de vêtements, y compris les sous-vêtements et les chaussettes). Des mitaines supplémentaires en hiver et des chaussettes supplémentaires au printemps sont une bonne idée. Les élèves de maternelle n'ont pas besoin de vêtements de rechange pour l'éducation physique, mais ils doivent s'assurer d'être habillés de façon appropriée le jour où l'éducation physique est prévue pour leur classe.

Votre enfant aura besoin de chaussures d'extérieur ou de bottes pour se rendre à l'école et jouer à l'extérieur, et de chaussures d'intérieur pour l'usage dans le bâtiment, qu'il devra toujours laisser à l'école. Si votre enfant n'est pas capable de faire ses propres lacets, veuillez lui envoyer des chaussures avec des bandes Velcro.

Les jouets de la maison ne doivent pas être apportés à l'école, sauf si l'enseignant de votre enfant envoie une note à la maison. Ils sont autorisés dans l'autobus.

Pendant les mois les plus chauds, veillez à ce que votre enfant porte de la crème solaire et qu'il l'applique à la maison avant d'aller à l'école.

Les élèves ne sont pas autorisés à apporter un parapluie. Nous recommandons un imperméable avec capuchon et des bottes de pluie pour les jours de pluie. Les élèves sont envoyés jouer à l'extérieur même si la météo prévoit une légère bruine. En hiver, les élèves sont envoyés à l'extérieur pour profiter de l'air frais jusqu'à -28° (facteur vent), même si c'est pour des périodes plus courtes.

Contacter l'enseignant de votre enfant

Chaque enseignant a un mode de communication spécifique avec les parents. Tous ont une pochette de communication (Ziploc, pochette kangourou, etc.) pour envoyer des messages à la maison ou pour recevoir vos notes. Veillez à vous renseigner sur la méthode utilisée pour échanger efficacement des informations. Veuillez noter que les enseignants n'ont pas accès à la messagerie vocale à l'école. La tenue d'un journal quotidien, souvent utilisée dans le cadre du CPE, n'est pas courante en maternelle. L'enseignant de votre enfant vous contactera s'il a des questions ou des inquiétudes.

Communication

Assurez-vous que votre adresse électronique est valide et que vous informez l'école si vous la modifiez. Des informations importantes sont envoyées régulièrement aux parents par courrier électronique. Une adresse électronique valide vous permet également de vous connecter au [Mosaik](#).

***Vous avez encore des questions ?
 Contactez-nous. (418) 652-2106***

Questions	Qui ou comment
- Absences - Arrivées tardives	Mosaik
- Changements fin de journée	HOP HOP
- Paiements pour le matériel de revente et les sorties - Demandes de renseignements généraux - Inscription -Éligibilité	Secrétaire de l'école (front office) : Geneviève Drouin Poste 1300 nles@cqsbc.gc.ca
- Service de garde - Frais de surveillance et de garde	Technicien(ne) en service de garde: Poste 1340 nlesdaycare@cqsbc.gc.ca
-Transport	Département des transports, Conseil scolaire (418) 688-8730, poste 6667 transport@cqsbc.gc.ca
- Bulletins de notes - États financiers - Informations sur les bus	Mosaik
-Questions concernant les routines de la classe, l'apprentissage, etc.	Enseignant : firstname.familyname@cqsbc.gc.ca
-Directrice	Catherine O'Gallagher catherine.ogallagher@cqsbc.gc.ca